

Les mille sources de la Colère

NOVEMBRE 2013

N° 61

Réforme fiscale :

Une CGT à l'offensive pour une réforme fiscale ambitieuse

Le Premier Ministre a voulu provoquer un effet de surprise en annonçant : « le temps est venu d'une remise à plat, en toute transparence, de notre système fiscal ». Ce n'est qu'une réaction tardive au désaveu et au discrédit que le pouvoir politique a lui-même provoqué en appliquant à la lettre les injonctions du MEDEF et de la Commission européenne. Le résultat est une situation sociale très dégradée. Les salaires et l'emploi restent les préoccupations premières des salariés.

C'est cette injustice sociale qui provoque un sentiment d'injustice fiscale.

A l'issue de son congrès confédéral, la CGT n'a eu de cesse de porter ses exigences : la nécessité du changement de cap, notamment au travers d'un courrier au président de la République, ou encore lors de la conférence sociale. C'est la même logique qui l'a conduite, lors du dernier Comité confédéral national, à décider de lancer une grande campagne nationale sur le « coût du capital ».

Il est nécessaire de réhabiliter l'impôt, de lui redonner son sens : faire contribuer chaque acteur, entreprises comme particuliers, en fonction de ses capacités contributives, au financement des dépenses publiques.

La CGT est porteuse de multiples propositions pour rendre le système fiscal plus juste et plus efficace. De telles évolutions ne peuvent que passer par un débat public d'ampleur dans toute la société sur les besoins en matière de politiques publiques et ses besoins de financement. Il faut en finir avec cette fiscalité au service des lobbies les plus puissants. Plutôt que d'augmenter la TVA qui pèse proportionnellement plus lourd sur les bas revenus, la CGT se prononce pour une réforme fiscale ambitieuse :

- Réhabiliter et rendre plus progressif l'impôt sur le revenu,
- Renforcer l'impôt sur la fortune,
- Réexaminer l'impôt sur les sociétés,
- Réformer la fiscalité locale,
- En finir avec l'évasion fiscale et les paradis fiscaux.

Au regard des enjeux, la CGT ne se contentera pas de rencontres bilatérales avec le gouvernement mais exigera des rencontres permettant la confrontation des idées.

Montreuil, le 19 novembre 2013

Emplois : le compte n'y est pas

Le chiffre des suppressions locales pour 2014 vient de nous être communiqué : encore 10 emplois supprimés dans notre direction à compter du 1er septembre prochain. D'après N°1, cela aurait dû être pire : le chiffre initial avant arbitrage indiquait 13 suppressions.

Ce chiffre est d'autant plus surprenant et inadmissible que la Corrèze se voit cette année supprimer plus d'emplois que les années précédentes alors que les suppressions d'emplois nationales sont moindres cette année à la DGFIP (1 988 en 2014 contre 2 062 en 2013, 10 emplois en Corrèze en 2014 contre 6 en 2013). Cette situation résulterait d'un nouveau calcul et d'une nouvelle clef de répartition !

Peu importe ! Trop c'est trop !

Le dernier Comité Technique a mis en exergue, notamment au travers du « tableau de bord de veille sociale » un manque d'emplois évident dans notre département ainsi que des conditions de travail fortement dégradées.

Le nombre de jours déposé sur les CET a augmenté de 6,33 % en un an pour atteindre un total équivalent à 20 emplois à temps plein (ETPT). Les crédits d'auxiliaires cumulés représentent l'équivalent de 15 emplois par an. Ce sont donc au bas mot, 35 emplois qu'il faudrait créer dans le département pour rétablir à peine un début d'équilibre. Au lieu de cela, on nous impose encore 10 suppressions d'emplois, de qui se moque-t-on ? Alors que la souffrance au travail est devenue une réalité incontestable, ces suppressions ne feront qu'aggraver une situation déjà plus que tendue. La coupe est pleine et c'est maintenant la santé des agents qui est directement menacée : 1098 jours d'arrêt de travail au 1er semestre 2012 contre 1703 en 2013, soit une augmentation vertigineuse de plus de 55 % en seulement un an. Ce chiffre en dit long sur ce que nous subissons au quotidien dans les services.

Les gouvernements se succèdent mais la logique reste la même : les fonctionnaires sont tour à tour le bouc émissaire ou la variable d'ajustement de choix budgétaires régressifs pour les missions de service public. Pour autant, il n'y a rien d'inéluctable : nous portons une autre vision du service public et de ses missions. Cela passe par l'arrêt des suppressions d'emplois voire la création des emplois statutaires

nécessaires à l'accomplissement de nos missions de service public dans des conditions dignes de ce nom.

Soyez désinvoltes, n'ayez l'air de rien

Ne vous censurez plus pour vos remboursements de frais : l'exemple vient d'en haut. Jérôme Cahuzac a adressé à la commission d'enquête parlementaire des demandes de remboursement de frais de déplacement pour les deux auditions auxquelles il a participé, en juin et juillet derniers. L'une de ces demandes concerne un plein d'essence pour un voyage Villeneuve-sur-Lot / Paris.

Les députés ont unanimement refusé, ouf !

Les avantages sociaux des fonctionnaires vont (beaucoup) reculer

Les crédits alloués à l'action sociale interministérielle des fonctionnaires pour l'année 2014 s'élèveront à 119,8 millions d'euros, soit une baisse de 11 %, selon un rapport budgétaire de l'Assemblée Nationale. Ces prestations concernent notamment les chèques-vacances, la garde des jeunes enfants ou le logement des agents publics. Le blocage de nos salaires ne leur suffit plus, ils s'attaquent maintenant à notre action sociale alors que cette dernière est déjà très inférieure à celle de beaucoup de salariés du privé. C'est un peu comme si le gouvernement avait compris que les fonctionnaires étaient devenus les seuls pigeons qui se laissent plumer sans descendre dans la rue. Et si on leur prouvait le contraire ?

Expérimentons les tests...

Dans le cadre de la démarche stratégique, la DDFIP 19 expérimente, pardon teste, la régionalisation de la mission juridictionnelle. Expérimenter, tester ? Vous ne voyez pas trop la différence ? Ne complexez pas trop, vous faites juste partie du commun des mortels. En langage directorial, chaque mot est pesé. Une fois passé au vulgarisateur, la différence est évidente : quand on expérimente, on dresse un bilan à l'issue de l'expérimentation et dans le cas (rarissime) où elle n'est pas concluante, on envisage un retour en arrière. Dans le cas d'un test, on sait déjà que le bilan sera positif ! C'est tellement plus confortable !

